

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

AOÛT 2017

PRINCIPALES TENDANCES

A fin août 2017 et en comparaison avec la même période de l'année 2016, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 4,5% provenant de :

- l'augmentation de 12,6% des impôts directs suite à la hausse de la taxe professionnelle (+13,9%), de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+57,1%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (+12,4%), de la taxe de services communaux (+3,2%) et de la taxe d'habitation (+22,9%).
- l'augmentation de 1% des impôts indirects qui s'explique principalement par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance qui a enregistré 149 MDH à fin août 2017, conjuguée à une diminution de leur part dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-1,1%);
- la hausse de 4,1% des recettes non fiscales provenant essentiellement de l'augmentation des subventions (+31,5%) et des fonds de concours (+24%).

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 53,3% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 11,6% suite à la hausse de 7% des dépenses de personnel, de 18% des autres dépenses de biens et services et de 9,1% des intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement en hausse de 19,6%, passant de 5,5 MMDH à 6,5 MMDH.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 9,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 9,9 MMDH enregistré un an auparavant;
- un excédent global de 7,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes contre un excédent global de 8,9 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 4,5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin août 2017, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 33,6 MMDH dont 26,1 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Août 2016	Prévisions 2017	Août 2017	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	<u>23 294</u>	<u>29 732</u>	<u>24 345</u>	82%	4,5%
1.1- Recettes fiscales :	19 874	23 897	20 786	87%	4,6%
<i>Impôts directs</i>	6 182	8 778	6 959	79%	12,6%
<i>Impôts indirects</i>	13 692	15 119	13 827	91%	1,0%
1.2- Recettes non fiscales :	3 420	5 835	3 559	61%	4,1%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	423	726	433	60%	2,4%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	459	710	520	73%	13,3%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 255	2 624	1 610	61%	28,3%
<i>Autres recettes</i>	1 283	1 775	996	56%	-22,4%
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>13 410</u>	<u>28 311</u>	<u>14 972</u>	53%	11,6%
2.1- Biens et services :	12 578	27 276	14 064	52%	11,8%
<i>Personnel</i>	7 080	13 240	7 577	57%	7,0%
<i>Autres biens et services</i>	5 498	14 036	6 487	46%	18,0%
2.2- Intérêts de la dette :	832	1 035	908	88%	9,1%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>9 884</u>	<u>1 421</u>	<u>9 373</u>	-	-
4- INVESTISSEMENT²	5 465	30 785	6 534	21%	19,6%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	24	-16	29		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	4 433	-4 309	4 442		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	<u>8 876</u>	<u>-33 689</u>	<u>7 310</u>		
8- FINANCEMENT² :	<u>-8 876</u>	<u>33 689</u>	<u>-7 310</u>		
<i>Recettes d'emprunt</i>	616	261	1 265		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-766	-1 241	-1 023		
<i>Excédents antérieurs</i>	-8 726	34 669	-7 552		

¹ Occupation temporaire du domaine public

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Août 2016	Prévisions 2017	Août 2017	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	19 874	23 897	20 786	87%	4,6%
IMPÔTS DIRECTS	6 182	8 778	6 959	79%	12,6%
<i>Taxe de services communaux³</i>	2 724	2 906	2 810	97%	3,2%
<i>Taxe professionnelle³</i>	1 883	2 184	2 144	98%	13,9%
<i>Taxe d'habitation³</i>	231	374	284	76%	22,9%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	873	1 142	981	86%	12,4%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	249	1 086	390	36%	56,6%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	222	1 086	350	32%	57,7%
IMPÔTS INDIRECTS	13 692	15 119	13 827	91%	1,0%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	12 214	12 687	12 085	95%	-1,1%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	276	149	54%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	454	659	454	69%	0,0%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	122	201	130	65%	6,6%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	112	178	121	68%	8,0%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	152	168	126	75%	-17,1%
<i>Taxe de séjour</i>	104	176	132	75%	26,9%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	142	176	168	95%	18,3%
<i>Autres impôts indirects</i>	392	598	462	77%	17,9%
RECETTES NON FISCALES	3 420	5 835	3 559	61%	4,1%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	423	726	433	60%	2,4%
<i>Redevance OTDP communal</i>	459	710	520	73%	13,3%
<i>Fonds de concours</i>	537	337	666	198%	24,0%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	338	489	337	69%	-0,3%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	306	261	3	1%	-99,0%
<i>Subventions</i>	718	2 287	944	41%	31,5%
<i>Recettes diverses</i>	639	1 025	656	64%	2,7%
TOTAL DES RECETTES	23 294	29 732	24 345	82%	4,5%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	3 110	2 962	18 273	24 345
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	314	150	4 059	4 523
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	314	132	2 378	2 824
<i>Produits des services</i>	0	0	577	577
<i>Produits des biens</i>	0	18	1 104	1 122
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	135	0	5 103	5 238
Taxe sur les services communaux	135	0	2 675	2 810
Taxe professionnelle	0	0	2 144	2 144
Taxe d'habitation	0	0	284	284
1.3- Ressources transférées :	2 661	2 812	9 111	14 584
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	625	2 720	8 740	12 085
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	740	0	0	740
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	149	0	0	149
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 147	92	371	1 610
2- DEPENSES ORDINAIRES	603	1 646	12 723	14 972
2.1- Biens et services :	498	1 598	11 968	14 064
<i>Personnel</i>	104	1 304	6 169	7 577
<i>Autres biens et services</i>	394	294	5 799	6 487
2.2-Intérêts de la dette	105	48	755	908
3- SOLDE ORDINAIRE	2 507	1 316	5 550	9 373
4- INVESTISSEMENT	2 158	1 395	2 981	6 534
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	24	0	5	29
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	145	703	3 594	4 442
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	518	624	6 168	7 310
8- FINANCEMENT :	-518	-624	-6 168	-7 310
<i>Recettes d'emprunt</i>	898	78	289	1 265
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-102	-48	-873	-1 023
<i>Excédents antérieurs</i>	-1 314	-654	-5 584	-7 552

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin août 2017 laisse apparaître une hausse de 4,5% des ressources et de 11,6% des dépenses ordinaires, dégagant ainsi un solde ordinaire positif de 9,4 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 6,5 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 4,5 MMDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 7,3 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 24,3 MMDH en augmentation de 4,5% par rapport à fin août 2016. Ceci s'explique par la hausse de 4,6% des recettes transférées, de 8,3% des recettes gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales et de 0,2% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2016	Prévisions	2017	Evol. %
Transférées	13 940	17 759	14 584	4,6%
Gérées par l'Etat	4 838	5 464	5 238	8,3%
Gérées par les collectivités	4 516	6 509	4 523	0,2%
TOTAL	23 294	29 732	24 345	4,5%

1.1-RECETTES FISCALES

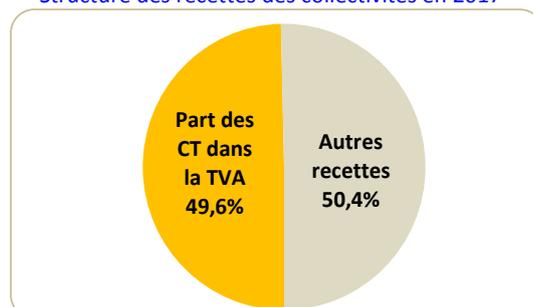
Les recettes fiscales ont atteint 20,8 MMDH, en augmentation de 4,6% par rapport à leur niveau à fin août 2016, provenant de la hausse de 12,6% des impôts directs et de 1% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 85,4% des recettes globales des collectivités territoriales à fin août 2017.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 14,6 MMDH à fin août 2017 contre 13,9 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 4,6%. Cette hausse résulte de l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+57,1%), des subventions (+31,5%), des fonds de concours (+24%) et de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+149 MDH), conjuguée à la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-1,1%).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 49,4% de leur part dans le produit de la TVA.

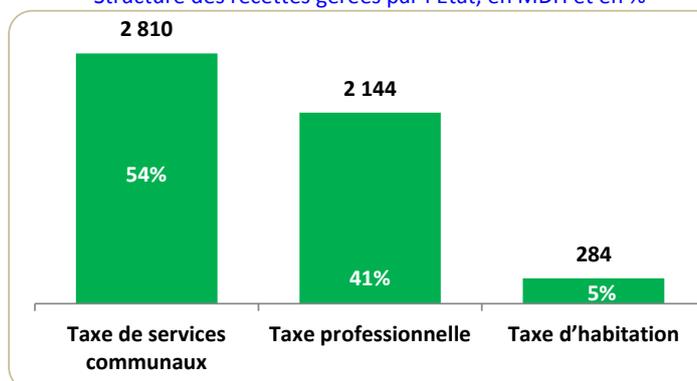
Structure des recettes des collectivités en 2017



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin août 2017, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 5.238 MDH contre 4.838 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 8,3%, provenant de la hausse de 13,9% de la taxe professionnelle, de 3,2% de la taxe de services communaux et de 22,9% de la taxe d'habitation.

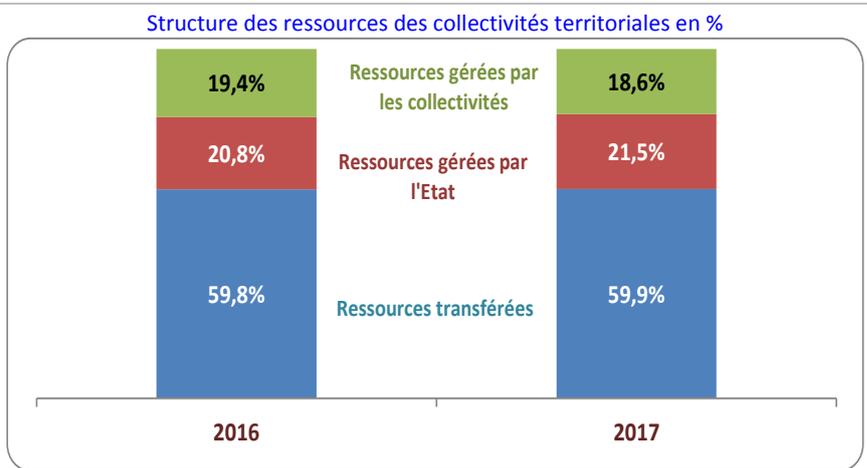
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont élevées à 4.523 MDH à fin août 2017, en hausse de 0,2% par rapport à leur niveau à fin août 2016. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis (981 MDH), la redevance OTDP communal (520 MDH), la taxe sur les opérations de construction (454 MDH), les recettes domaniales (433 MDH) et la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros (337 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin août 2016 et fin août 2017, fait ressortir une augmentation de la part des ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales et de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution des ressources gérées par les collectivités territoriales.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 3.559 MDH, en augmentation de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2016, en raison essentiellement de l'augmentation des subventions (+31,5%) et des fonds de concours (+24%).

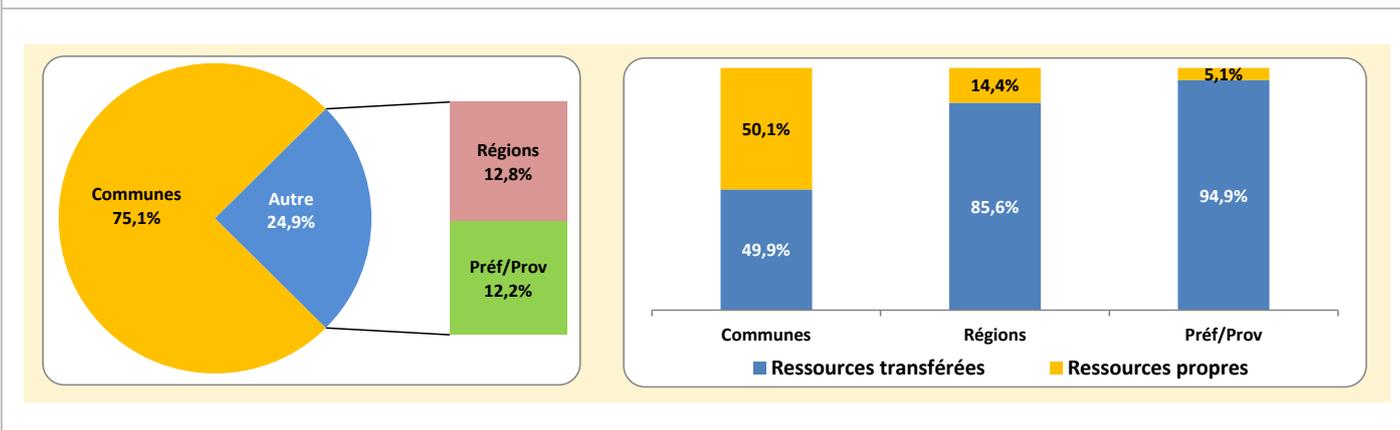
La hausse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de l'augmentation des subventions de l'Etat (894 MDH contre 664 MDH). Les régions ont bénéficié de 92,9% de ces subventions.

Les fonds de concours sont constitués pour l'essentiel par des versements effectués par certains départements ministériels (308 MDH contre 281 MDH) et des établissements et entreprises publics (54 MDH contre 77 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 18,3 MMDH et représentent 75,1% des recettes globales dont les collectivités territoriales ont bénéficié à fin août 2017.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale durant l'année 2017 permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 49,9% des recettes des communes contre 85,6% pour les régions et 94,9% pour les préfectures et provinces.



2- DEPENSES

A fin août 2017, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement des budgets principaux et les remboursements du principal de la dette) se sont établies à 22,5 MMDH, en augmentation de 14,7% par rapport à leur niveau de fin août 2016. Elles se composent à hauteur de 66,5% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin août 2017, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 15 MMDH, soit une augmentation de 11,6%. Cette hausse est le résultat de l'augmentation de 7% des dépenses de personnel, de 18% des dépenses des autres biens et services et de 9,1% des charges en intérêts de la dette.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2016	Prévision	2017	Réalisation	Variation
Personnel	7 080	13 240	7 577	57%	7,0%
Autres biens et services	5 498	14 036	6 487	46%	18,0%
Intérêts dette	832	1 035	908	88%	9,1%
TOTAL	13 410	28 311	14 972	53%	11,6%

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin août 2017 ont atteint 7.577 MDH contre 7.080 MDH à fin août 2016, soit une augmentation de 7%. Les salaires représentent 50,6% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et ont absorbé l'équivalent de 62,7% de leur part dans le produit de la TVA.

La hausse des dépenses de personnel est due principalement à la revalorisation des indemnités allouées aux présidents des collectivités territoriales et aux conseillers et ayant droits et ce à compter de la date de leur élection⁴ (418 MDH contre 64 MDH) et à la hausse des cotisations à la part patronale de la caisse marocaine de retraite (642 MDH contre 539 MDH).

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 6.487 MDH à fin août 2017, en augmentation de 18% par rapport à leur niveau à fin août 2016. Elles sont constituées pour 51,5% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 908 MDH à fin août 2017 contre 832 MDH un an auparavant, soit une hausse de 9,1%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin août 2017 s'est traduite par un solde ordinaire positif de 9,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 9,9 MMDH enregistré un an auparavant. Ce solde a permis le financement de la totalité des dépenses d'investissement.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 6.534 MDH à fin août 2017 contre 5.465 MDH à fin août 2016, soit une hausse de 19,6%.

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des émissions au titre des programmes nationaux (+58,2%), des acquisitions mobilières (+32,4%) et des projets intégrés (+4,4%), conjuguée à une diminution des émissions au titre des travaux neufs et grosses réparations (-2,1%).

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	2016	Prévision	2017	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	1 798	10 108	1 760	17%	-2,1%
Projets intégrés⁵	1 273	5 600	1 329	24%	4,4%
Acquisitions immobilières	435	6 209	474	8%	9,0%
Acquisitions mobilières⁶	481	2 100	637	30%	32,4%
Programmes nationaux⁷	1 415	5 558	2 239	40%	58,2%
Subventions	63	1 210	95	8%	50,8%
TOTAL	5 465	30 785	6 534	21%	19,6%

⁴ Décrets n° 2.16.493, 2.16.494 et 2.16.495 du 6 octobre 2016 relatifs aux conditions d'octroi des indemnités aux présidents et conseillers des collectivités territoriales.

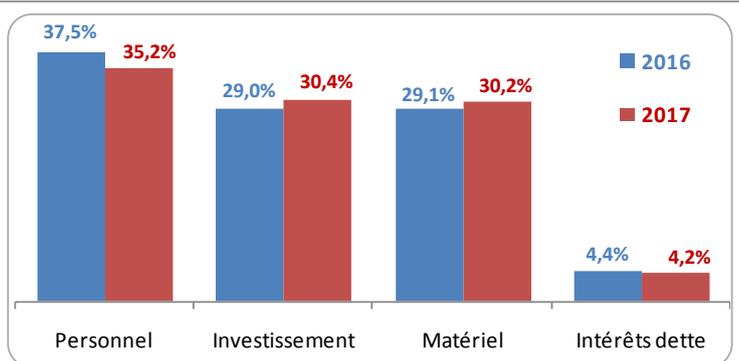
⁵ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁶ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles

⁷ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des budgets principaux des collectivités territoriales entre fin août 2016 et fin août 2017 fait ressortir la hausse des parts des dépenses d'investissement et des dépenses de matériel, conjuguée à la baisse des parts des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette.

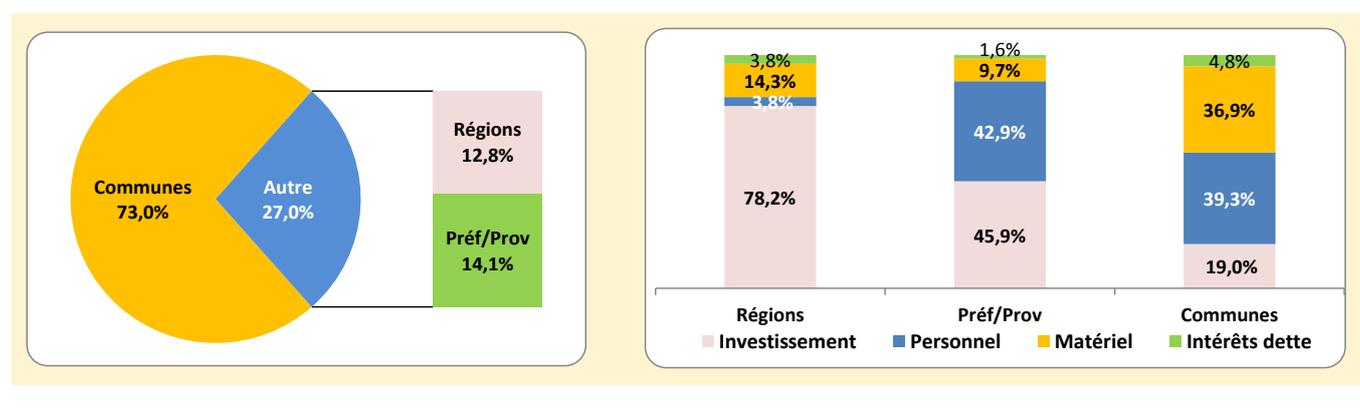


2.3- Répartition des dépenses par type de collectivité territoriale

Avec 15,7 MMDH, les dépenses ordinaires et d'investissement des communes représentent 73% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales à fin août 2017.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale à fin août 2017 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constitue la part la plus importante des budgets des préfectures et provinces (42,9%) et des communes (39,3%);
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 78,2% des dépenses d'investissement, 14,3% des dépenses de matériel, 3,8% des charges en intérêts de la dette et 3,7% des dépenses de personnel.



3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin août 2017 des soldes positifs de 29 MDH et de 4.442 MDH respectivement contre un solde positif de 24 MDH pour les budgets annexes et de 4.433 MDH pour les comptes spéciaux à fin août 2016.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent de 7,3 MMDH à fin août 2017 contre un excédent global de 8,9 MMDH enregistré un an auparavant.

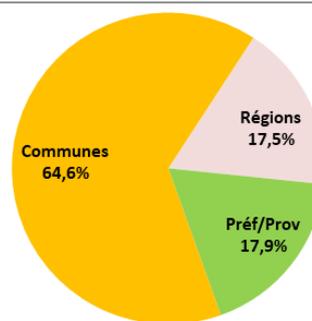
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin août 2017, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.265 MDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.023 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 630 MDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2017 se sont élevés à 33,6 MMDH, dont 26,1 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁸. Les communes interviennent pour 64,6% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin août 2017



⁸ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.